

Copie à:

MM. Sb, Md, Ht; An, Ra, Sti



**Bundesamt für Aussenwirtschaft**  
**Office fédéral des affaires économiques extérieures**  
**Ufficio federale dell'economia esterna**

3003 Bern, le 2 août 1984  
Bundeshaus Ost

☎ 031/61 22 80

Ihr Zeichen  
Votre signe  
Vostro segno

Unser Zeichen 751  
Notre signe  
Nostro segno 757.6.3 - Sti/ph

Délégation suisse  
près l'OCDE

P a r i s

OCDE: Correspondance entre l'Administration  
fédérale et le Secrétariat

---

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous nous référons à votre lettre du 16 juillet 1984 par laquelle vous avez attiré notre attention sur un échange de correspondance concernant la visite en Suisse du chef du programme sur le contrôle des produits chimiques. Nous vous remercions de vos lignes qui ont retenu toute notre attention et vous prions de trouver ci-après les commentaires que cette affaire suscite de notre côté:

Nous attachons nous aussi du prix à ce que les relations professionnelles entre l'Administration suisse et le Secrétariat de l'OCDE se déroulent de manière aussi ordonnée et transparente que possible permettant à notre pays de défendre valablement ses intérêts sur le front extérieur et dans ce contexte à notre délégation de jouer son rôle de courroie de transmission entre Berne et l'OCDE. Dans l'ensemble, ces relations nous paraissent se développer dans un cadre pleinement satisfaisant. Ainsi que vous le savez, des instructions très claires s'appliquent aux relations entre les services de l'Administration fédérale et le Secrétariat de l'OCDE. La dernière fois que nous l'avons fait c'était par circulaire du 29 février 1984 où nous écrivions notamment ce qui suit:

- 2 -

"... Nous vous rappelons que dans vos contacts avec le Secrétariat de l'OCDE il convient de suivre la voie de service consistant à vous adresser au Secrétariat uniquement par l'entremise de la délégation suisse près l'OCDE. Dans les cas où, à titre exceptionnel, cela n'est pas possible, vous voudrez bien informer notre délégation permanente à Paris des contacts écrits ou oraux que vous aurez eus avec le Secrétariat".

Dans le cas concret que vous nous avez soumis par vos lignes du 16 juillet, nous n'entendons pas prendre position de façon catégorique sur la question de la lettre adressée directement par l'Office fédéral de la santé publique à M. Schmidt-Bleek car nous ne prétendons pas connaître tous les développements de cette affaire. Nous nous bornerons à relever que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir considérer la lettre de l'Office fédéral de l'environnement du 7 juin comme ayant constitué un processus de consultation, les lignes en question se bornant à informer les services fédéraux concernés de la venue à Berne de M. Schmidt-Bleek le 10 juillet.

D'autre part, nous ne voyons pas de problèmes particuliers à ce que la lettre de l'Office fédéral de la santé publique ait été rédigée en langue allemande. Certes, comme vous le relevez justement vous-même, les langues officielles de l'OCDE sont le français et l'anglais. Toute communication au Secrétariat concernant un document de travail, une publication future, voire une réunion officielle, doit donc être adressée dans l'une de ces deux langues. Toutefois, la lettre de l'Office fédéral de la santé publique du 3 juillet s'adressait personnellement à M. Schmidt-Bleek, citoyen allemand, et concernait exclusivement la visite de ce dernier dans notre pays. Dans ce cas précis, l'emploi de la langue maternelle du fonctionnaire de l'OCDE considéré nous semble pouvoir se justifier.

Nous avons appris que la visite de M. Schmidt-Bleek à Berne

- 3 -

le 10 juillet a été renvoyée à une date ultérieure. Un représentant de l'Office fédéral de l'environnement, M. Clerc, s'en est entretenu directement à Paris le 4 juillet avec M. Schmidt-Bleek.

Nous espérons vivement que les services de l'Administration fédérale veilleront à l'avenir également à suivre les instructions dont ils disposent concernant les relations avec le Secrétariat de l'OCDE. Il est clair que le respect de ces règles suppose également la poursuite d'une étroite coopération à Berne entre tous les organes concernés, effort que nous attendons notamment en vue de la visite prochaine du chef du programme des produits chimiques en Suisse.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre considération distinguée.



H. Sieber

Copie à:

- Office fédéral de l'environnement
- Office fédéral de la santé publique
- Direction des Organisations internationales, DFAE
- Secrétariat général, DFAE
- Bureau du courrier, DFAE